

Projet Éducatif 2019-2022



DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

« Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers » (MEES, Guide GAR Projet éducatif, p. 6).

CONTENU

« La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

▪ présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;

- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;

- les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;

- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;

- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;

▪ respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)³;

▪ harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1)⁴;

▪ respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

▪ assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

- Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. »

(MEES, Guide GAR Projet éducatif, p. 6).

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Sujet	Date	Instances et comités
Présentation de la démarche d'élaboration		Assemblée générale Comité de pilotage Conseil d'établissement
Élaboration du contexte de l'établissement		Comité restreint
Ateliers sur les valeurs du projet éducatif		Assemblée générale
Présentation du portrait : enjeux et orientations Objectifs et indicateurs (cibles et situation actuelle)		En consultation auprès des membres du personnel
		Comité de pilotage Conseil d'établissement
Consultation et présentation du PÉ final milieu		Conseil d'établissement
Reddition de comptes sur le niveau d'atteinte des objectifs et l'efficacité des moyens		

Membres du comité restreint

Nom	Fonction (enseignant, professionnel, éducatrice SDG, etc.)
Cathy Boudreau	Direction
Robert Giroux	Enseignant responsable
Jean-François Jacques	Enseignant
Émilie Gosselin Naud	Enseignante
Kevin Lacasse	Trajectoire emploi
Véronique Bouchard	PRÉCA
Mariève Desharnais	Technicienne en organisation scolaire

Membres du comité de pilotage du projet éducatif

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Cathy Boudreau	Directrice
Robert Giroux	Enseignant responsable
Louis-Étienne Fréchette	Enseignant en CFER1
Malorie Hamel	Enseignante en CFER1
Myriam Leblond	Enseignante en CFER1
Véronique Lapointe	Enseignante en CFER 1
Jean-François Jacques	Enseignant en CFER 1
Pascal Blanchette	Enseignant en CFER 2
Nicolas Gerardin	Enseignant en CFER 2
Émilie Gosselin Naud	Enseignante en CFER 2
Sabrina Roberge	Enseignante en CFER 2
Eléna Bélanger	Enseignante en CFER 2
Sylvie Pitre	Enseignante en CFER 3
Jérôme Bélanger	Enseignant en CFER 3
Anne-Marie Noël	Enseignante CFER 3

Myriam Olivier	Technicienne en éducation spécialisée
Claudia St-Pierre	Conseillère d'orientation
Marie-Claude Paradis	Technicienne en éducation spécialisée
Kevin Lacasse	Trajectoire emploi
Véronique Lapointe	Psychologue
Véronique Bouchard	PRÉCA

Membres du conseil d'établissement CE

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Nathalie Fortier	Présidente et substitut au comité de parents
Judith Veilleux	Vice-président et représentante au comité de parents
Josée Gallibois	Parent
Annie Demers	Parent
Mélanie Boulanger	Membre de la communauté
Cathy Boudreau	Directrice
Robert Giroux	Enseignant- responsable
Sylvie Pitre	Enseignante
Sabrina Roberge	Enseignante
Malorie Hamel	Enseignante
Véronique Lapointe	Psychologue

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

(Référence : MEES Guide 4 Projet éducatif p. 7 et 16 à 18)

Contexte géographique

Le CFER des Navigateurs se situe dans un milieu urbain alimenté par différents milieux urbains et ruraux. Le CFER fait partie de l'École Secondaire les Etchemins. Il est situé à la tête des ponts dans une artère en plein essor de développement tant au niveau résidentiel que commercial. Sa localisation lui confère une accessibilité auprès de plusieurs clientèles. De plus le CFER accueille des élèves du territoire de l'est et du centre de la Commission scolaire des Navigateurs. Occasionnellement le CFER peut également accueillir certains élèves du secteur ouest de la CSDN.

Contexte démographique

Le contexte démographique se définit par un secteur en croissance dans certains milieux, comme Saint-Nicolas, mais en décroissance dans d'autres secteurs, comme celui de Charny. Le CFER accueille des élèves provenant principalement de trois écoles secondaires : L'école Guillaume-Couture, l'école de l'Envol et l'école de l'Aubier. Ces trois écoles accueillent des élèves en troubles d'apprentissage et de langage provenant des secteurs de l'est, du centre et à l'occasion de l'ouest. Souvent la suite du parcours de ces élèves est le CFER. Bon an mal an, le CFER accueille environ 110 élèves.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CFER 1	45	44	35	40
CFER 2	32	43	42	33
CFER 3	27	23	39	38

Contexte culturel

À distance de marche de l'école, les élèves ont facilement accès aux infrastructures de la municipalité et à plusieurs lieux culturels : Stade Honco, Aquaréna, Parc des Chutes de la rivière Chaudières, bibliothèques municipales, etc. Dans la région de la Chaudière Appalaches, Lévis et le secteur des ponts ont un transport en commun bien implanté qui permet d'accéder aisément à la rive nord.

Contexte socio-économique

Le contexte socio-économique se révèle positif sous plusieurs aspects comme le démontrent les données recueillies par Carto-Jeunes en 2016. L'accès à l'emploi est très facile dû à une grande pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs.

Caractéristiques recensées en 2016	Lévis, ensemble des arrondissements
Famille monoparentale	14 %
Plus haut diplôme obtenu 25-64 ans : Diplôme d'études secondaire ou professionnel	38 %
Plus haut diplôme obtenu 25-64 ans : Diplôme d'études collégial ou universitaire	35 %
Sans diplomation	8 %
Revenu moyen des familles avant impôt	105 468 \$
Taux de chômage	4 %

En plus des données précédentes, un indice de défavorisation est établi par le MEES pour chaque école, l'IMSE. Celui-ci est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). L'indice de l'École secondaire les Etchemins en 2017-2018 est de 1/10 signifiant que c'est un milieu favorisé.

Le seuil de faible revenu (SFR), quant à lui, correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le SFR se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.). Le SFR de l'École secondaire Les Etchemins en 2017-2018 est de 1/10 signifiant que c'est un milieu favorisé.

À la lumière des informations composant l'environnement externe, nous constatons que notre milieu est favorisé, car les gens sont scolarisés et ils travaillent. De plus, il y a peu de familles monoparentales. Rappelons que l'école est bien située (lieux culturels, sportifs, organisation des loisirs). Les conditions qui aident un enfant à réussir et à persévérer sont réunies. Le seul frein à l'obtention d'un diplôme ou d'une certification est l'accessibilité facile à l'emploi sans diplôme étant donné la grande pénurie de main-d'œuvre et les immenses besoins des employeurs.

ENVIRONNEMENT INTERNE

(Référence : MEES Guide 4 Projet éducatif p. 7 et 16 à 18)

Portrait organisationnel scolaire

Le CFER des Navigateurs reçoit des élèves de 15 ans provenant principalement des écoles de l'Aubier, de l'Envol et de Guillaume-Couture. La majorité de nos nouveaux élèves en sont à leur troisième année au secondaire après avoir redoublé une fois au primaire. Pour les autres, il s'agit de leur quatrième année après avoir passé les deux dernières années en CPC ou en classe langage. Enfin quelques rares élèves arrivent au CFER à 14 ans après 2 années seulement au secondaire.

Le parcours au CFER se fait sur trois ans. Tous les élèves sont dans le même programme CFER en première et deuxième année. À la troisième année, les élèves ayant un projet au professionnel et les préalables (6^e année réussie en français et mathématiques) pourront accéder à la diplomation FMSS. De plus, tous les élèves du CFER des Navigateurs ont un plan d'intervention scolaire une bonne quantité d'élèves un PSII en cours de route ou un plan de TEVA pour faciliter leur entrée sur le marché du travail après le CFER.

Voici le tableau de notre organisation scolaire pour l'année 2019-2020

Clientèle	Nombre d'élèves
CFER 1	44
CFER 2	43
CFER 3	23
TOTAL	110

Cette année le CFER a une équipe-école composée de 12, 5 enseignants, 2 éducatrices spécialisées et un enseignant responsable. De plus, nous avons des services de psychologie et d'orientation à raison d'une journée par semaine. Nous avons aussi accès à la travailleuse sociale de l'ESLE. Enfin l'école est sous la direction de l'école secondaire les Etchemins.

Développement numérique

Pour préparer l'élève au monde du travail d'aujourd'hui et à la vie en société, l'école met un Ipad à sa disposition en première et deuxième année. En classe, l'élève est amené à réaliser différents projets permettant de développer des compétences essentielles au 21^e siècle, notamment la résolution de problèmes, la créativité, la collaboration et la communication. À la troisième année, constituée principalement d'un stage en milieu de travail de 600 heures, une flotte de Ipads et d'ordinateurs seront mis à la disponibilité des élèves.

En effet, depuis 2016, le CFER des Navigateurs fonctionne en classe avec le Ipad 1 :1. Tous les enseignants sont engagés dans cette dynamique d'innovation et utilisent des plateformes pédagogiques telles *Google Classroom* pour la distribution

des travaux et projets. Les élèves ont été initiés à la pensée informatique et réalisent l'essentiel de leurs projets sur des outils numériques.

Inventaire 2019 du parc technologique du CFER des Navigateurs	
	Quantité
Portables à des fins pédagogiques	15
Portables enseignants	14
Portables pour les élèves (aide technologique)	29
Portables administratifs	1
Ordinateurs administratifs	5
Tablette Ipad élèves	102
Tablette Ipad enseignants-administratif	18
Projecteurs de classe	8
Tableau interactif Activiboard	
Tableau interactif Smartboard	5

Climat scolaire (Sondage sur la Sécurité et la Violence dans les Établissements Québécois SÉVEQ)

Perception des élèves	Moyenne 2015		Moyenne 2017		Moyenne 2019	
	École	CSDN	École	CSDN	École	CSDN
Climat de sécurité	89 %	86 %	80 %	86 %	89%	
Climat de justice	79 %	72 %	69 %	70 %	77%	
Climat relationnel et de soutien	86 %	82 %	82 %	82 %	90%	
Engagement et attachement au milieu	68 %	63 %	63 %	63 %	79%	

Manifestation (fréquence souvent à très souvent)	Pourcentage 2015		Pourcentage 2017		Pourcentage 2019	
	École	CSDN	École	CSDN	École	CSDN
Directe (insultes / menaces)	6 %	16 %	6 %	16 %	4%	
Indirecte (sociale)	5 %	7 %	5%	8 %	5%	

L'école participe depuis 2013 au sondage SEVEQ et se dote d'un plan de lutte contre la violence et l'intimidation. À la lumière des données recueillies en 2015 et 2017, nous constatons que de façon générale, les élèves se sentent en sécurité à l'école. Notre défi se situe davantage dans l'engagement et l'attachement au milieu ainsi que dans le climat de justice. Nous avons travaillé fort afin d'améliorer la réputation du CFER qui était souvent vu comme une école de dernier recours. Nous nous assurons de rendre les élèves fiers de leur école et de leurs réussites. Le sentiment de justice et d'équité doit aussi être une préoccupation constante, dans la façon de traiter les gens, dans la constance de l'application du code de vie et dans la cohérence des interventions.

DIPLOMATION – RÉTENTION – ABANDON

Le taux de diplomation représente le pourcentage (%) d'élèves inscrits en 5^e secondaire, au 30 septembre, qui ont obtenu un diplôme durant l'année. Le taux de diplomation et de qualification représente le % des élèves sortants du secondaire, formation générale des jeunes, avec un diplôme ou une qualification (FMS, FPT).

Taux de diplomation

2014-2015	2015-2016
Total : 71,6 %	Total : 75,5 %

Taux de diplomation ou de qualification

2014-2015	2015-2016
Total : 93,7 %	Total : 89,9 %

Taux d'abandon (sorties sans diplôme ni qualification)

2014-2015	2015-2016
Total : 2,2 %	Total : 3,9 %

FORCES ET VULNÉRABILITÉS DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Déterminants pour persévérer et réussir	Forces pour persévérer et réussir Facteurs de protection	Vulnérabilités vis-à-vis de la persévérance et de la réussite Facteurs de risque
École	Stabilité et engagement du personnel	Limites de nos entreprises pour certains élèves. Attentes différentes du marché du travail vis-à-vis certains élèves pas assez outillés
	Suivi des enseignants avec l'élève sur 3 ans Apprentissages et réussites en entreprise	Incohérence dans la trajectoire du PFAE Difficulté pour certains élèves à évoluer dans un grand groupe avec plusieurs intervenants
Élève	Accessibilité à des outils numériques IPAD	Deuil du DES, parcours scolaire difficile
	Relations positives avec les enseignants : 96 % (SEVEQ)	Faible estime de soi, Besoin de réussite
	Sentiment d'appartenance en entreprise Sentiment de sécurité à l'école : 89%	Nombreux diagnostics Incompréhension des contextes sociaux Mauvaise perception de ses capacités
Classe	Tâche globale et team teaching Enseignement par projet Différentiation pédagogique	Impact des élèves disfonctionnels (TC) Lourdeur de la tâche (Responsabilités en entreprise)
Famille	Collaboration des parents	Désengagement parental
	Acceptation de la réalité de l'élève	Dynamique familiale difficile (certains cas) Mauvaise perception des difficultés des élèves

Communauté	Ouverture du milieu à accueillir des stagiaires du CFER Accessibilité à une plus grande variété d'emplois à la sortie du CFER Arrimage avec les partenaire(TEVA)	Grande disponibilité des emplois Communication avec le CJ et les partenaires Reconnaissance du diplôme
------------	---	--

Valeurs

- L'engagement
- L'effort
- Le respect

ENJEUX

(Référence : MEES Guide 4 Projet éducatif p. 7)

- 1- La persévérance et la réussite des élèves
- 2- Un milieu sain, sécuritaire et bienveillant
- 3- La mobilisation et l'engagement de tous

ORIENTATIONS

(Référence : MEES Guide 4 Projet éducatif p. 7)

- 1- Offrir un milieu pédagogique qui favorise l'apprentissage et la réussite afin de rehausser le niveau de compétences en insertion socio-professionnelle
- 2- Assurer un environnement sain et sécuritaire qui favorise la communication et des relations interpersonnelles enrichissantes.
- 3- Favoriser un milieu collaboratif pour l'engagement de tous dans la persévérance et la réussite scolaire de l'élève.

ENJEU 1- LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

ORIENTATION 1- Offrir un milieu pédagogique qui favorise l'apprentissage et la réussite afin de rehausser le niveau de compétences en insertion socio-professionnelle.

OBJECTIF 1.1 D'ici 2022, Augmenter le pourcentage de certification des élèves finissants au CFER à 80%

INDICATEUR - Pourcentage des élèves entrants au CFER qui le terminent en se qualifiant 3 années plus tard.

Taux de certification 2016-2019	Taux de certification anticipé 2017-2020	CIBLE d'ici 2022
61 %	60%	80%

LIENS AVEC LE PEVR

Enjeu 1 : L'inclusion et la réussite éducative

Orientation 2.2 : Soutenir l'engagement et la réussite tout au long du parcours éducatif

Orientation 2.3 : Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des élèves jeunes et adultes

OBJECTIF 1.2 D'ici 2022, augmenter le taux de rétention entre le CFER 1 et le CFER 2

INDICATEUR – Pourcentage des élèves entrant au CFER qui reviennent pour la deuxième année.

2017-2018 à 2018-2019	2018-2019 à 2019-2020	CIBLE d'ici 2022
80%	89%	90%

LIENS AVEC LE PEVR

Enjeu 1: L'inclusion et la réussite éducative

Orientation 2.2 : Soutenir l'engagement et la réussite tout au long du parcours éducatif

Orientation 2.3 : Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des élèves jeunes et adultes

ENJEU 2 -UN MILIEU SAIN, SÉCURITAIRE ET BIENVEILLANT

ORIENTATION 2- Assurer un environnement sain et sécuritaire qui favorise la communication et des relations interpersonnelles enrichissantes

OBJECTIF 2.1 D'ici 2022, augmenter la moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu (SEVEQ).

INDICATEUR – Moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu (SEVEQ)

Résultats du sondage SEVEQ (aux deux ans) selon la perception des élèves		CIBLE d'ici 2022
2015-2016	2017-2018	85 %
68 %	79 %	

LIENS AVEC LE PEVR

Enjeu 2 : Des milieux de vie et d'apprentissage innovants, stimulants et bienveillants

Objectif 3 : La prévention : assurer un environnement sain et sécuritaire qui favorise la communication et des relations interpersonnelles et enrichissantes

Orientation 3.1 : Maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et bienveillants

OBJECTIF 2.2 D'ici 2022, augmenter la moyenne du climat de justice (SEVEQ).

INDICATEUR – Moyenne du climat de justice (SEVEQ)

Résultats du sondage SEVEQ (aux deux ans) selon la perception des élèves		CIBLE d'ici 2022
2015-2016	2017-2018	85 %
79 %	77 %	

LIENS AVEC LE PEVR

Enjeu 3: L'engagement et la mobilisation de tous

Objectif 3: La prévention : assurer un environnement sain et sécuritaire qui favorise la communication et des relations interpersonnelles et enrichissantes

Orientation 3.1: Maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et bienveillants

ENJEU 3- LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DE TOUS

ORIENTATION 3- Favoriser un milieu collaboratif par l'engagement de tous dans la persévérance et la réussite de l'élève

OBJECTIF 3.1 D'ici 2022, Poursuivre les rencontres de collaboration entreprise, en équipe-école et en groupe-niveau

INDICATEUR- Rencontres planifiées

Situation actuelle 2018-2019	Fréquence
Rencontres de collaboration entreprise	2 par mois
Rencontres équipe école	2 par mois
Rencontre groupe-niveau	1 par mois

OBJECTIF 3.2 D'ici 2022, développer une communauté d'apprentissage professionnelle en lien avec l'arrimage des curriculum CFER 1, 2 et 3

INDICATEUR – Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) d'arrimage du curriculum

Situation actuelle 2018-2019	Dates des 4 rencontres par année			
Démarrage d'une CAP en arrimage				

LIENS AVEC LE PEVR

Enjeu 3: L'engagement et la mobilisation de tous

Objectif 6: Le cheminement scolaire : renforcer le rôle et la place de chacun

Objectif 5 : Assurer le développement et la qualité des pratiques

Orientation 5.2 : Assurer la pérennité et la gestion efficace des savoirs

LIENS AVEC LE PEVR

Enjeu 1: L'inclusion et la réussite éducative

Objectif 2: L'équité : dépister, soutenir et enrichir pour apprendre et réussir tout au long de la vie

Orientation 1 : S'adapter à la diversité des personnes et des besoins

1.1 Soutenir l'atteinte du plein potentiel de tous

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

(Référence : MEES Guide 4 Projet éducatif p.12)

Le projet éducatif a été adopté par le Conseil d'Établissement le 15 janvier 2020
Le projet éducatif a été déposé le 9 mars 2020 sur le site Web de l'établissement.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF

(Extrait du Guide 4 MEES Projet éducatif p. 13)

Convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.

L'équipe-école peut se référer aux pratiques éducatives du milieu, aux pratiques éducatives de la commission scolaire, aux résultats des recherches et des expériences, aux divers documents produits par la commission scolaire et le Ministère (politiques, stratégies, plans stratégiques, plans d'action, etc.);

Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement d'enseignement;

Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;

Etc.

REDDITION DE COMPTES DU PROJET ÉDUCATIF

(Extrait du Guide 4 MEES Projet éducatif p. 13)

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements.

*La commission scolaire doit convenir, avec les directions d'établissement d'enseignement, de la périodicité de l'évaluation du projet éducatif. **La commission scolaire peut formuler des attentes envers les établissements d'enseignement qui concernent les éléments du contenu du projet éducatif, la date de transmission, le modèle à utiliser, etc.***

Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.